

PROJET EDUCATIF
ET PEDAGOGIQUE
MICRO-CRECHE AU NID'EVEIL

Les différents modes d'accueil :

Nous offrons en priorité un mode de garde régulière. Désireux de donner leur chance aux petits contrats pour des raisons tant pédagogiques que de souci de non exclusion (mères au foyer, mère en recherche de travail), nous pouvons également répondre à des demandes de garde occasionnelle. Nous fournissons donc un mode de garde régulière de qualité qui permettra également de pallier au besoin de mode de garde occasionnelle.

Nous souhaitons rester ouverts aux parents au foyer ou en recherche de travail qui souhaiteraient confier leur enfant pour une ou deux journées. Cela leur permettrait de souffler, de se ressourcer afin de mieux assurer l'éducation de leurs enfants, mais aussi d'augmenter leur réussite de trouver un emploi, en se libérant du temps. De plus, les enfants qui ont la chance d'avoir un de leur parent au foyer peuvent également profiter d'un jour ou deux de vie en communauté et profiter de notre structure d'accueil. Nous cherchons à ce que les enfants dont les deux parents ne travaillent pas ne soient pas lésés sur ce plan par rapport aux enfants dont les deux parents travaillent.

- **Un accueil régulier**

Il concerne les enfants inscrits qui fréquentent la structure régulièrement selon un planning connu d'avance, à temps plein ou à temps partiel et selon un contrat d'accueil défini au moment de l'inscription définitive. Ce contrat fixe les horaires et les jours d'accueil de chaque enfant pour l'année scolaire en cours. Il assure la réservation d'une place en permanence selon le planning fixé dans le contrat d'accueil.

- **Un accueil occasionnel**

Il peut être envisagé en fonction des besoins et places disponibles. Il est accessible en priorité aux enfants déjà inscrits pour un accueil régulier et aux enfants qui fréquentent occasionnellement la structure.

- **Un accueil d'urgence**

Il est également possible en fonction du besoin et de la place disponible. Il doit être justifié par des raisons exceptionnelles (reprise immédiate d'un emploi, hospitalisation d'un membre de la famille, maladie de l'assistante maternelle, ...)

Les conditions d'admission sont identiques à celles de l'accueil régulier, exception faite de la période d'adaptation.

Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique :

Les enfants présentant un handicap mental quel qu'il soit trouveront leur place dans la crèche Au Nid'Eveil.

Nous avons pour objectif de tout mettre en œuvre pour éviter l'exclusion et l'isolement des enfants atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période, «atteints d'allergie» ou «d'intolérance alimentaire» pour lesquels des mesures particulières doivent être prises dans l'établissement.

En plus des précautions mises en place de façon systématique pour tous les enfants, nous réalisons un document résultant d'une réflexion commune des parents, de l'équipe, du médecin de la crèche et du spécialiste qui suivent l'enfant (plus médecin traitant si besoin).

Ce document précise:

- Les signes ou symptômes à repérer,
- Les mesures à prendre,
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques, ...
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires,
- Les partenaires engagés (parents, équipes, spécialistes, médecin de l'établissement,...)

Un projet d'accueil individualisé ou projet éducatif spécialisé peut également être mis en place.

Nous renseignons les parents pour leur donner accès aux différentes aides à l'éducation et au soin de leurs enfants :

-Listes des Agences départementales de la solidarité, relais assistants maternels dans le département, lieux d'accueil enfants/parents (LAEP), organismes, associations et établissements, professionnels du champ médical et médicosocial, sites d'information...

-Mais aussi : les aides à la scolarisation, des livres pour enfants abordant et déstigmatisant les handicaps, maladies, troubles comportementaux ou du développement...

Nous nous donnons pour mission de soutenir et de renseigner les parents, de faire office de pont entre parents et partenaires et de faciliter l'intégration sociale de leurs enfants.

L'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

Modalités d'information et de participation des parents à la vie de l'établissement

Nous souhaitons vivement que les parents puissent s'impliquer et participer à la vie de leur enfant au sein de la micro-crèche. En effet, les parents ne peuvent confier leur enfant en toute

sérénité que s'ils se sentent eux-mêmes accueillis, mis en confiance. L'aménagement de l'espace est important pour les parents et enfants se sentent à l'aise.

Le partenariat entre parents et professionnels induit aussi l'idée d'un partage autour d'un projet commun et d'une collaboration pour sa mise en œuvre. Chaque partenaire vise des objectifs différents et il est donc nécessaire de trouver des points de convergence pour élaborer ce projet ensemble. Ceci se fait grâce aux compromis et aux ajustements de chacun et ne consiste pas à faire adopter par l'autre son projet mais plutôt à avancer ensemble. Des échanges sincères et professionnels sur les difficultés rencontrées comme sur les bénéfices ressentis nous apparaissent être un point essentiel. Un dialogue ouvert et permanent entre les parents et le personnel de la micro-crèche est indispensable pour le bien-être de l'enfant. Il facilite la vie de chacun et nous permet d'améliorer le service que nous souhaitons rendre à chacun des enfants que nous accueillons.

Au Nid'Eveil cherche à soutenir les parents dans leur démarche éducative ; elles se font prolongement de l'éducation donnée par les parents à leurs enfants, et encouragent également les parents qui ne connaissent ni la pédagogie Montessori ni les autres pédagogies actives à se familiariser avec elles et à les mettre en place à la maison s'ils le désirent. Les professionnelles soutiennent et encouragent les parents, leur apportant écoute et conseil si besoin.

Cahier de vie:

Un cahier de vie est élaboré pour chaque enfant, dans lequel nous mettons les transmissions du jour de l'enfant (repas, sommeil, soins...) ainsi que des photos d'activités, des anecdotes. Ce cahier fait l'aller-retour maison/crèche et les parents peuvent également y noter les informations concernant leur enfant.

Bibliothèque :

Nous tenons à ce qu'il y ait une continuité dans l'approche de l'enfant entre la structure et le cercle familial. Les parents curieux et désireux de se renseigner sur la pédagogie Montessori, l'éducation bienveillante, le maternage, l'allaitement, la langue des signes bébé pourront emprunter à la bibliothèque de la micro-crèche des ouvrages de référence.

Photos de famille :

Les parents sont invités à donner à l'équipe une photo de famille. Cela peut concerner aussi les grands-parents si l'enfant les voit souvent, ou l'animal de compagnie. Lors d'un chagrin, d'une difficulté à s'endormir ou simplement par plaisir, la photo pourra être donnée à l'enfant le temps qu'il en a besoin afin de lui apporter du réconfort et de la joie.

Café-parents :

L'équipe tend à organiser des instants d'échanges privilégiés entre les parents et les professionnels. Des temps de rencontres seront prévus autour d'un thème précis pour réunir les parents intéressés et discuter dans une ambiance conviviale autour de ce thème.

Participation des parents aux activités :

Si un parent le souhaite, et sur demande, il a la possibilité de participer à un petit temps au sein de la crèche, afin de voir comment s'organise les journées de son enfant (activités, repas, sortie etc.) Il peut également, s'il le souhaite proposer d'animer une activité en fonction de ses

passions ou ses talents divers (musique, chant, dessin, sculpture, jardinage...)

L'article du mois :

Chaque mois, un article est rédigé sur un thème en lien avec la parentalité ou le développement de l'enfant, et est mis à disposition des parents à l'accueil de la crèche ainsi que sur la page Facebook. Ce thème sera choisi en fonction des observations faites sur les enfants, ou en fonction des questionnements émis par les parents.

Démarches en faveur de l'environnement :

La crèche Au Nid'Eveil a à cœur de soutenir les démarches en faveur de l'environnement. C'est pourquoi certaines mesures sont mises en places dans nos structures :

Entretien des locaux :

- Nos peintures murales sont élaborées à base de résine végétale de composants renouvelables et naturels. Elles sont labellisées NF Environnement
- Nous n'utilisons qu'un seul produit pour l'entretien général de la crèche, de la marque ENZYPIN, qui possède un label écologique (sols, mobilier, surfaces de cuisine et salle de change, désinfection du matériel ...). Pour l'entretien des robinetteries, nous utilisons du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude.
- Nous mettons en place le tri sélectif (verres, cartons/plastiques, piles...).

Auprès des enfants :

- Nos jeux éducatifs et mobiliers sont pour la plupart en bois, matière naturelle, résistante, durable et écologique. Nous fabriquons également nos propres activités à base de matériaux de récupération (boîtes d'œufs, cartons, bouchons de contenants divers...). La majorité de nos activités manuelles sont fabriquées sur place à base de produits naturels et alimentaires : peinture au yaourt, pâte à modeler comestible, sable magique etc.
- Nous mettons en place des activités qui visent à sensibiliser les enfants à l'environnement : respect des insectes et des animaux, jardinage, reconnaissance des saisons et du cycle de la vie, etc.
- Nous n'utilisons que peu de produits pour l'hygiène des enfants. Nous favorisons le nettoyage à l'eau pour les urines, et du gel lavant doux pour les selles. Nous utilisons des gants de nettoyage lavable et réutilisables.
- Si les familles le souhaitent, nous acceptons l'utilisation de couches lavables.
- Pour l'alimentation, nous faisons appel à un traiteur qui travaille essentiellement avec des producteurs locaux favorisant un circuit court. Par ailleurs, les aliments sont pour la plupart issus de l'agriculture biologique.

PROJET EDUCATIF

I- Les différentes pédagogies

La micro-crèche Au Nid'Eveil accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 2 ans environ. Elle s'inspire de plusieurs pédagogies dites actives, et va puiser dans chacune d'entre elles les principes qui respectent au mieux le développement de l'enfant, dans son individualité et selon ses besoins propres.

La pédagogie Montessori, pour l'autonomie, le matériel sensoriel, l'aménagement de l'espace, la posture professionnelle.

La méthode Reggio, pour éveiller les tout petits au contact de la nature.

L'approche Pikler Loczy, pour la motricité libre.

Toutes ces pédagogies reposent sur un certain nombre de constats :

- l'importance de l'activité (la pensée nécessite temps et espace pour se développer).
- l'importance du libre-choix de l'activité.
- la concentration est au service de la construction de la pensée.
- l'importance de la répétition de l'exercice dans le développement de l'enfant.

Selon Maria Montessori, l'enfant est un être vulnérable, un travailleur inconscient, et un explorateur passionné. L'organisation de l'espace, la place de la professionnelle et le choix du matériel ont une importance capitale pour assurer le bon développement de l'enfant au quotidien.

Les principes fondamentaux

Les professionnelles ont une place essentielle : elles œuvrent afin que le cadre de vie offert aux enfants favorise leur développement et leur épanouissement. Dans ce sens, elles sont présentes et disponibles, sans être intrusives.

Elles s'appuient sur les principes suivants :

a. Motricité libre

La motricité libre repose sur le fait de laisser le tout petit évoluer naturellement dans ses postures. Au début, il sera placé sur le dos sur un petit tapis au sol. Ainsi, le bébé a toute la place pour s'étirer, prendre appui, et tenter des mouvements. Progressivement, il se muscle et parviendra avec aisance à se basculer seul sur le ventre, puis plus tard se remettre sur le dos, se déplacer, se mettre assis etc. Ce sont des phases naturelles du développement de l'enfant, nécessaires pour que le bébé soit à l'aise dans son corps et sécurisé. Brûler ces étapes (en mettant un bébé assis, ou en le faisant marcher par exemple) ne ferait que retarder ces acquisitions tout en forçant sur les muscles et les os encore immatures du bébé qui n'en est pas encore là. De plus, la motricité libre participe à la construction d'une sécurité intérieure et d'une confiance en soi ; l'enfant développe la curiosité, le sens de l'initiative, la prudence, l'adresse et la persévérance. Il découvre le plaisir de faire par soi-même ce qui lui procure un sentiment de réussite. Dans l'intérêt de l'enfant, il serait bénéfique que la motricité libre soit mise en place également à la maison.

b. Observation et ciblage

Parce que l'enfant a des périodes sensibles, qui interviennent de façon aléatoire selon les enfants, il est important d'être dans une attitude d'observation, d'être attentif à son développement et à ce qui semble éveiller sa curiosité. Les professionnelles tiennent à jour des fiches d'observations (progrès, difficultés, centres d'intérêts etc) pour chaque enfant afin de répondre par une attitude adaptée à leurs besoins. Cela leur permet notamment de proposer des activités liées à leurs besoins.

c. Cadre et ordre

L'ambiance montessorienne offre un cadre où tout est ordre. Cette ambiance doit être agréable à regarder, stimulante et adaptée à l'enfant.

Chaque chose est rangée à sa place et de manière ordonnée. Cet ordre répond à un besoin profond de repères de la part de l'enfant : il peut ainsi devenir acteur dans son environnement plutôt que de le subir. Il acquiert une connaissance pérenne de l'espace, du temps, des objets, des personnes, ce qui lui permet d'accueillir sereinement une nouveauté, un changement dans sa vie. Les professionnelles font leur maximum pour préserver cet ordre spatial et temporel, la direction s'assure d'une continuité dans le personnel, afin d'assurer les repères de temps, de lieu et de personnes, autant que faire se peut. Les enfants ont accès à des activités en autonomie. Les professionnelles sont présentes pour les guider. Avant chaque transition, elles accompagnent les enfants pour qu'ils participent au rangement.

Chaque activité est unique, elle a une place et une seule, ce qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité dans son environnement et de s'orienter sans difficulté.

Chaque activité est complète, propre, ordonnée tout au long de la journée, autant que possible.

Des photos représentant les activités sont visibles afin que celles-ci soient remises à la bonne place.

d. Non interventionnisme

Il est important de respecter le rythme de l'enfant. *Aide-moi à faire seul*, nous dit-il. Il s'agit davantage de ne pas faire plutôt que de faire. L'adulte est tenté d'intervenir à outrance auprès de l'enfant, pour une raison ou pour une autre. Pourtant, bien souvent, intervenir a des conséquences négatives sur l'enfant.

L'enfant est en pleine activité : tout comme l'adulte, et plus encore, il a besoin d'un moment pour s'extraire psychologiquement de l'activité qui l'absorbe totalement. C'est lui faire violence que de l'en tirer sans préambule, et plus encore de se fâcher de sa réaction. La professionnelle n'interrompt pas l'enfant dans son activité, elle le prévient, le prépare à un changement.

L'enfant est capable d'actes logiques, parce qu'il est profondément attiré par l'ordre. Parfois, il commence une action et l'adulte a tendance à lui prêter une intention qui n'est pas forcément la sienne. Par exemple, l'enfant ramasse un caillou dans le gazon, non pas pour le mettre à la bouche, mais pour le remettre dans l'allée de gravier, avec les autres. Parce qu'il est dans l'imitation, le même phénomène peut se répéter lorsque l'enfant a vu faire quelqu'un. La professionnelle se prépare à intervenir dès que nécessaire, mais elle laisse sa chance à l'enfant, elle le laisse expérimenter.

L'enfant est dans la création, dans l'expérimentation. La vie pratique, dans laquelle sont plongés les adultes qui l'entourent, le passionne. L'enfant tire beaucoup de son activité : concentration, confiance en soi, connaissance accrue du monde qui l'entoure, et un sentiment de plénitude qui le met dans une humeur résolument positive. La crèche offre un cadre spécialement conçu pour lui où il pourra se développer sereinement et s'épanouir. Pour se faire, les professionnelles devront faire participer l'enfant un maximum.

De même, l'enfant aime progresser, il aime les défis et il gagne en confiance en les relevant. L'adulte est tenté d'intervenir dans les situations où l'enfant relève un défi, en usant parfois de mots inappropriés. L'enfant peut alors abandonner l'idée même d'être capable.

Par exemple si l'enfant monte sur une chaise : la professionnelle, plutôt que de lui interdire et de le descendre de cette chaise, va l'accompagner en lui montrant comment utiliser la chaise. Ce qui aura pour objectif de permettre à l'enfant de mieux appréhender le danger.

e. Regard bienveillant

La bienveillance dont les professionnelles doivent faire preuve est essentielle. L'enfant ayant un esprit absorbant, il reproduit ce qui lui est donné à voir. Plus il sentira cette attitude de bienveillance, plus il la reproduira avec son entourage, faisant de lui un être profondément sociable et empathique. Il faut ainsi que la professionnelle soit attentive à la façon de s'adresser à l'enfant, en évitant de le juger ou de lui mettre une « étiquette » qui viendrait l'enfermer dans un rôle négatif. (exemple : cet enfant est un râleur, cet enfant n'écoute jamais, cet enfant ne mange rien, cet enfant n'est pas gentil...).

Le ton de la voix, les paroles, les gestes, les regards traduisent la bienveillance. Le comportement de chacune doit refléter une pleine acceptation de chaque enfant tout en étant dénué de marque de préférence pour l'un ou l'autre. Les professionnelles ont pour consigne d'éviter de parler entre elles de leur vie personnelle « par-dessus l'enfant » afin de rester présentes et attentives à ce dernier, qui a besoin de leur regard pour s'épanouir. Elles réagissent avec bienveillance devant les attitudes des enfants parfois désarmantes et liées aux différentes phases de développement, tout en posant un cadre. Elles expliquent calmement aux enfants les raisons des limites imposées. Par exemple : « Il est interdit de jeter ce jeu, ça risque de blesser quelqu'un. » au lieu de : « Tu fais n'importe quoi ».

f. La verbalisation positive

Les neurosciences nous apprennent aujourd'hui qu'un enfant de moins de 2 ans ne comprend pas les phrases doublement négatives. Par exemple : « Ne crie pas », l'enfant va entendre « crie » ce qui est contre productif. Le langage positif est mieux assimilé et donc bienveillant à son égard. Ainsi les professionnelles essayent au maximum d'employer des phrases positives comme « parle doucement », « tu peux t'exprimer sans crier » etc.

Nous avons à cœur d'intégrer les familles à ce projet dès que nous en avons la possibilité afin de créer une cohérence éducative autour de l'enfant.

g. La confiance

La confiance envers l'enfant est essentielle. La professionnelle se doit de multiplier les propositions d'accompagnement vers l'autonomie. Par exemple, attribuer un verre d'eau en verre, faire monter les plus grands sur le marchepied pour accéder au plan de change... Cela se fait toujours sous la responsabilité physique et psychique de l'adulte.

La professionnelle prend ces décisions en fonction des observations qu'elle aura pu faire sur chaque enfant, en fonction de ses besoins et de ses compétences. Un enfant pourra par exemple aller se reposer dans son lit s'il en ressent le besoin. Ainsi l'enfant est respecté dans son individualité, ses besoins et son développement. Il est responsabilisé et accompagné dans son autonomie.

Bien sûr cette autonomie est cadrée, verbalisée à l'enfant, et amenée de manière progressive.

PROJET PEDAGOGIQUE AU NID'EVEIL

II / Les pratiques quotidiennes

L'espace de vie est divisé en deux : le Nido, qui accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à ce qu'ils commencent à se déplacer seuls ; puis l'espace de vie pour les plus grands. Ils favorisent l'éveil et le développement de l'enfant sous le regard bienveillant des professionnelles.

Le Nido est un environnement préparé tout spécialement pour les tout-petits. C'est un espace apaisant et doux dans lequel des activités peuvent être proposées.

a. Activités

Les activités offertes aux enfants dans le Nido sont d'abord visuelles, auditives, et tactiles.

Le premier espace qui est offert au bébé est constitué d'un tapis sur lequel il est couché sur le dos et d'un miroir fixé au mur à sa hauteur. La première et principale activité du tout-petit est la découverte de son corps. Faire le lien entre le mouvement de la main et la vue de la main lui prendra plusieurs semaines. Il peut également se passionner pour son reflet, pour une ombre sur le mur, un rayon de lumière sur le plafond, une plante, un bouquet de fleur, un tableau coloré. Le visage souriant d'une professionnelle qui lui parle ou chante pour lui est encore plus passionnant. La professionnelle propose d'autres objets d'éveil lorsqu'elle sent que le bébé réclame une stimulation. Ces objets sont toujours présentés un à un afin d'éviter une sur-stimulation qui empêcherait l'enfant de se concentrer et le fatiguerait.

Des mobiles variés sont offerts tour à tour à la **vue** du bébé au fur et à mesure qu'il s'éveille. Le bébé ne percevant tout d'abord pas les couleurs, ces mobiles lui offrent contrastes et reflets qui l'émerveillent.

Des boîtes musicales offrent à son **oreille** enchantée leur carillon.

Un peu plus âgé, des mobiles de **préhension** et hochets divers et variés adaptés à son âge lui sont proposés (grelots, double disque pour le passage d'une main à l'autre...), instruments de musique.

Un coin lecture est aménagé.

Une étagère avec du matériel adapté aux tout-petits (encastremets, arc en ciel, boulier...) est accessible.

Un atelier lumière inspiré de l'approche Snoezelen est régulièrement proposé au calme pour des petits groupes d'enfants.

A partir du moment où l'enfant commence à se mouvoir et s'asseoir seul, il se déplace vers d'autres activités qui lui permettent de progresser et de poursuivre son exploration sensorielle.

Le bébé développe sa **motricité fine** à travers l'utilisation de matériels de coordination oeil-main : anneaux sur base, emboîtements, encastremets, puzzles, boîte à permanence de l'objet... mais également par des activités manuelles telle que la peinture propre, la manipulation de différentes matières, le transvasement etc.

Il développe sa **motricité globale** en s'aidant du mobilier mis à sa disposition : barre de brachiation, pouf, modules de motricité de différentes formes et hauteurs, parcours...

Le tout-petit étant dans la communication non-verbale, il est primordial de l'observer attentivement afin de lui proposer des activités adaptées à son stade de développement.

L'ouverture vers le monde commence dès le plus jeune âge. Il sera donc proposé un panel d'activités autour de l'art, la nature, les 5 sens etc. L'idée est de permettre à l'enfant une grande exploration sensorielle, et la possibilité d'expérimenter, dans le but de découvrir ses centres d'intérêts, développer ses compétences, aller plus loin dans ses périodes sensibles.

b. L'extérieur

La nature est une réelle source d'apprentissage et d'épanouissement pour le jeune enfant. Les bébés profitent également du jardin lorsque le temps le permet. Ils peuvent y découvrir les nuages mouvants, le bleu du ciel et les jeux de lumière dans les feuillages. Il est indispensable que les bébés, quel que soit l'âge, sortent dès que possible, et que des propositions d'exploration soient faites également à l'extérieur, même par temps de pluie. Dès la marche, l'enfant est encouragé et accompagné pour aller chercher seul ses chaussures et son manteau dans l'entrée. Lorsque le temps et les effectifs le permettent, nous sommes amenés à proposer des sorties dans Morières (une professionnelle pour deux enfants).

c. Les soins

Le soin apporté à l'enfant est un moyen essentiel de lui manifester le respect à sa personne. Ce qui lui permettra de prendre confiance en lui-même et de développer également une relation de confiance avec l'autre. Une attention particulière est accordée aux enfants aux moments du coucher, du repas et surtout du change.

- **Le sommeil**

Les tout-petits sont mis au lit lorsqu'ils paraissent fatigués. Petit à petit, un rythme s'installe et les siestes deviennent régulières. Chaque enfant se réveille à son rythme. Le moment du coucher peut réveiller des angoisses. Dans la limite de l'accueil collectif, nous veillons à respecter les habitudes d'endormissement de chaque enfant (doudou, turbulette, sucette...). Les professionnelles ont la possibilité de porter les enfants en écharpe si nécessaire et avec l'accord des parents.

Nous mettons également en place un travail d'observation et d'échanges avec les familles.

Les plus grands, qui ne font plus la sieste le matin, sont couchés après le repas, dans des lits bas, dans un dortoir séparé des bébés. Des histoires leur sont contées avant l'endormissement, et une professionnelle les accompagne pendant toute la durée de la sieste.

Si le temps le permet, les enfants pourront dormir à l'extérieur, dans le jardin, sous une tente préalablement installée à cet effet.

L'air frais est très bénéfique pour le système immunitaire. De plus, il augmenterait la qualité du sommeil et l'humeur générale des enfants. **Dormir dehors** est agréable et sort de la routine.

C'est un temps calme nécessaire pour que l'enfant récupère des émotions de la journée et soit à nouveau prêt à partir en exploration. Une surveillance est également assurée toutes les 10 minutes.

- **Le repas**

Nous veillons à ce que l'enfant reçoive une alimentation adaptée à ses besoins, aussi

équilibrée et saine que possible. Les repas sont composés d'aliments issus principalement de l'agriculture biologiques ou raisonnée et locale.

Les mamans qui le souhaitent peuvent allaiter à la crèche, un coin allaitement étant prévu à cet effet. Elles peuvent également apporter du lait maternel pour la journée à condition que les règles de conservation aient été dûment respectées. Des biberons de lait infantile (fournis par les parents) seront donnés aux autres bébés.

A partir de 4 mois : Les enfants commencent la diversification alimentaire. Les professionnelles s'adaptent et respectent le rythme de chacun. Un repas solide est servi dans la journée, complété par un lait 2ème âge. L'introduction des aliments sera menée par les parents à la maison. Tant que tous les aliments ne sont pas introduits, les repas sont fournis par les parents.

Pour les parents qui le souhaitent, certaines professionnelles sont formées à la Diversification Menée par l'Enfant. La DME peut être mise en place à la crèche tant que l'enfant a déjà commencé à la maison et qu'il tient en position assise (généralement à partir de 6 mois).

Les bébés qui ne marchent pas sont installés soit dans un transat, soit dans les bras. Pour ceux qui se tiennent assis seul, un siège spécial leur est consacré.

Pour ceux qui maîtrisent la marche, ils utiliseront une petite chaise adaptée à leur taille (il faut que leurs pieds touchent le sol).

Les repas fournis par le traiteur sont réchauffés au four. Les repas maison sont réchauffés au four, au bain marie ou exceptionnellement au four à micro-ondes.

Les biberons sont préparés dans le bib Express. L'eau en bouteille est fournie par la crèche et nous utilisons une eau filtrée pour les plus grands.

- **Le change**

La professionnelle verbalise tous ses actes afin que l'enfant participe à ce moment de manière active et non passive. Elle lui parle doucement, afin de le rassurer au mieux, et n'oublie pas de nommer les parties du corps. Chaque enfant a sa bannette qui contient ses effets personnels (couches, changes...).

Les enfants sont changés régulièrement pour leur confort et leur santé. Quel que soit son âge, l'enfant est appelé par son prénom et est toujours prévenu des soins qui lui seront faits et qui seront commentés pour le rassurer. S'il refuse, c'est par la douceur, la discussion, l'explication qu'on l'amène à accepter ce soin, avec un souci constant de faire appel à sa participation.

La professionnelle prendra soin d'utiliser les bons termes en s'adressant à l'enfant : « Je vais te changer la couche » plutôt que : « Je vais te changer, te changer les fesses ».

Dès la marche, la professionnelle accompagne l'enfant à monter et descendre de la table de change grâce à un marchepied.

Concernant l'acquisition de la continence, comme pour toutes les acquisitions, l'enfant va suivre son propre rythme mais il est important que cette acquisition se fasse de manière coordonnée entre la maison et la micro-crèche.

d. La langue des signes « bébés »

Pour s'adresser aux petits qui ne parlent pas encore, la professionnelle joint à la parole les gestes issus **de la langue des signes pour bébé**. Le bébé apprend vite à l'utiliser ce qui lui permet de s'exprimer et de réduire la frustration liée au fait de ne pas se faire comprendre. L'enfant utilise progressivement les signes, puis les signes et le mot et enfin le mot seul. La langue des signes ne constitue pas un frein au développement du langage parlé, au contraire, elle y est une excellente introduction : elle met en place des mécanismes et encourage le goût de la communication. A terme, l'enfant doit être totalement acteur de ses besoins. Il faut être à l'écoute de chaque enfant, ce qui requiert une grande observation et attention de la professionnelle (pas de change ou de coucher collectif).

e. Intervenants extérieurs

Une intervenante en médiation animale propose 1 fois par mois une activité autour de la découverte et du soin d'animaux (lapin nain, tortue de terre, hamster, cochon d'inde, poule, chihuahua).

Les professionnelles de la crèche sont pour la plupart inscrites personnellement à la bibliothèque et ramènent ainsi régulièrement des livres à partager avec les enfants. Elles ramènent également des instruments de musique, des livres sonores, des marionnettes, des jeux de société...

Les parents qui pratiquent une activité artistique sont invités à présenter leur talent sur des petits temps à la crèche.

III/L'espace Au Nid'éveil

Au Nid'Eveil offre un espace plain-pied de 115 m² environ et un jardin attenant de 200m².

La pièce d'éveil d'une surface de 41m², permet aux enfants de se mouvoir librement.

Deux chambres, l'une de 14m² et l'autre de 15m² accueillent respectivement les nourrissons et les plus grands dans une ambiance cocon et chaleureuse.

La **salle de change**, d'une surface de 6m² offre un wc et un lavabo adapté à la taille des enfants, favorisant l'autonomie

L'espace repas est situé près de la cuisine.

Une petite **salle de repos** est mise à la disposition des professionnelles afin qu'elles puissent se ressourcer lorsqu'elles en éprouvent le besoin. Elles y trouveront un mini-frigo, micro-onde, vestiaires et sanitaires.

Prestations d'accueil

La crèche est ouverte du lundi au vendredi inclus et 48 semaines par an : elle est fermée une semaine pendant les vacances de Noël, ainsi que les trois premières semaines d'Août.

Les accueils se font entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi.

Les tarifs varient entre 7,20€ et 10,00€ de l'heure, selon le nombre d'heures et de jours réservés dans la crèche.

Les parents peuvent bénéficier de la PAJE (cmg), une aide de la CAF qui prend en charge jusqu'à 85% des dépenses (montant plafonné et selon les ressources des parents).

Une réduction d'impôts de 50% est octroyée sur la somme réglée par les parents, allant jusqu'à 2300€ de frais de garde, soit un maximum de 1150€.

Nous proposons une alerte mail pour prévenir les parents qui le souhaitent (y compris ceux sur liste d'attente) lorsqu'un créneau se libère (enfant absent).

Les repas

Tarif repas + goûter : 5.50€ et sont proposés, mixés, égrénés, ou en morceaux, selon les besoins des enfants.

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'augmentation des prix du fournisseur.

I- Premier accueil

Nous accordons une grande importance au premier rendez-vous avec les parents et l'enfant : ce premier contact est déterminant. Nous réservons un créneau d'une heure pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions. Il se déroule dans le bureau de la gestionnaire. Dans la mesure du possible, ne se présentent que les parents, ou le responsable légal, avec ou sans l'enfant si le parent le souhaite.

Dans le cas d'accueil d'un enfant présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique, cet entretien peut être suivi d'autres entretiens avant la mise en place de l'accueil.

Ce premier entretien permet aux parents de faire connaissance avec la structure : son projet, son personnel, les locaux, les enfants. Il nous permet de faire connaissance avec la famille : nous recueillons les renseignements utiles à la prise en charge de l'enfant. Le fait pour le parent de parler de l'enfant devant l'enfant lui permet de prendre de la distance, de se préparer à la séparation et d'y préparer également l'enfant.

Au cours de ce premier entretien, un contrat est établi en fonction de l'attente des parents, des besoins de l'enfant et des possibilités d'accueil. Un projet d'accueil individualisé peut être élaboré en cas de prise en charge d'un enfant en situation de handicap. Un parcours personnalisé peut également être élaboré.

II-Période d'adaptation

Nous préparons l'accueil de l'enfant avec soin auprès de l'équipe et du groupe d'enfants. Il s'agit de mettre en place une période de transition entre la vie à la maison et la vie en collectivité, afin que la séparation se fasse aussi en douceur que possible.

Tout d'abord, le contenu de l'entretien avec la famille est transmis à l'équipe qui va accueillir l'enfant.

C'est un temps de rencontre entre l'équipe, les parents et l'enfant. La durée et le rythme du temps d'adaptation peuvent être réajustés en fonction des réactions de l'enfant et de la disponibilité du parent, mais doit se faire sur minimum 5 jours. Chaque jour, les séparations seront de plus en plus longues afin de préparer progressivement l'enfant et ses parents à passer une journée l'un sans l'autre.

Nous préparons le groupe d'enfant déjà présent à l'arrivée d'un nouvel enfant. Nous le nommons et parlons de lui. Cela permet aux enfants de l'imaginer et de l'attendre et de ne pas être surpris lorsqu'une nouvelle famille rejoint la structure.

Un binôme de professionnelles est désigné pour accompagner tout spécialement l'enfant durant sa période d'adaptation. Pendant les moments partagés ensemble (parents, enfant et référente), l'enfant perçoit la confiance que les parents accordent à la référente, ce qui l'encourage à lui accorder sa propre confiance. Une fois cette étape passée, les autres professionnelles peuvent intervenir de façon progressive auprès de l'enfant, en présence de la référente, afin que l'enfant les accepte à leur tour dans son monde.

L'enfant a une place dans la crèche qui lui est réservée : porte manteau, casier, lit...

A titre indicatif, le processus d'adaptation s'organise en 5 temps.

1^{er} jour : Le ou les parents passe(nt) une première heure dans la structure sur un temps calme propice à l'échange, pendant lequel la professionnelle va poser des questions sur les habitudes de vie de l'enfant.

2^{ème} jour : Un des parents passe trois quart d'heure dans la structure sur un temps d'activité puis part une quinzaine de minutes.

3^{ème} jour : Un des parents reste une demi-heure et part la deuxième demi-heure.

4^{ème} jour : Un des parents reste une dizaine de minutes et laisse son enfant sur un temps de repas.

5^{ème} jour : Un des parents amène l'enfant sur un temps de repas, et un temps de sieste.

Ce programme d'adaptation est modulable en fonction de l'âge et des besoins des familles.

La fin de ladite période d'adaptation ne signifie pas que l'enfant a totalement adopté la structure. Les mois suivants se dérouleront dans une permanente adaptation mutuelle. Pendant cette semaine, il s'agit surtout de se familiariser les uns avec les autres.

III- Les départs

Le soir, l'enfant doit à nouveau s'adapter à un changement de cadre, passer de la crèche au cadre familial. Il est préparé à l'arrivée de ses parents par les professionnelles. Pour cela, il est important que les parents notent dans le cahier de vie qui viendra chercher l'enfant le soir. Les parents sont invités à se présenter à l'heure de départ indiquée sur le contrat ou sur le cahier de vie : cela permet aux professionnelles d'anticiper, de prévenir l'enfant et ainsi de le prendre le temps de finir son activité, de dire au revoir, de quitter psychologiquement son environnement présent. Parfois l'enfant peut refuser son départ au moment où les parents se présentent : cela signifie seulement qu'il a besoin d'un peu de temps pour faire la transition. Parents et enfants doivent également avoir le temps de se retrouver ; les éléments importants de la journée sont transmis. Si les parents ont un peu de temps, ils peuvent s'intégrer au jeu auquel participe leur enfant, écouter ce qu'il a à lui dire, à lui montrer. Ils peuvent aussi faire connaissance avec les copains et copines de son enfant. Il semble important, à la fois dans l'arrivée et le départ, de lier cette journée avec la vie de la famille.

La phase de préparation au départ définitif de la crèche est une étape importante pour faciliter l'intégration de l'enfant dans son nouveau milieu. Pour les enfants qui passent dans la seconde micro-crèche, des visites seront organisées en amont afin de leur permettre de se familiariser avec leurs futurs lieux. Les enfants y restent lors d'un temps d'activité. Les parents sont invités s'ils le souhaitent à visiter la future crèche. D'une année sur l'autre, les équipes des structures changent afin de permettre à une ou deux professionnelles d'accompagner et d'assurer une continuité pour les enfants qui passent à la deuxième crèche.

Une fête de fin d'année est organisée pour que parents, enfants et professionnelles puissent se dire au revoir et se souhaiter de bonnes vacances.

IV- Une journée type

Cette journée type est donnée à titre indicatif, les horaires sont respectés du mieux possible. Les rythmes préétablis structurent et rassurent l'enfant ; ils permettent également une bonne organisation générale pour le personnel.

Les ateliers sont proposés : les enfants sont libres d'y participer, de simplement observer ou de poursuivre leur activité s'ils le préfèrent.

Journée type base

7h30-9h30	<i>Accueil des enfants/ parents – Activités et jeux libres. L'enfant est accueilli par les professionnelles et il peut jouer en toute autonomie avec les activités proposées en libre accès.</i>
9h15	<i>Proposition d'un verre d'eau aux enfants et change de ceux qui sont arrivés tôt.</i>
9h30	<i>Rituel du bonjour (comptines / tableau de présence et météo) qui permet une bonne transition maison/crèche, intégration de la langue des signes</i>
9h45	<i>Sieste du matin pour ceux qui en ont besoin. Démarrage des activités pour les autres enfants.</i>
10h45	<i>Proposition d'un temps calme, extérieur si le temps le permet, jeux libres.</i>

11h	<i>Préparation pour passer à table pour les plus grands, lavage des mains, installation à table. Les bébés seront nourris en fonction de leur rythme de sieste et de repas.</i>
11h15	<i>Début des repas.</i>
11h45	<i>Fin du repas, lavage de mains et de la bouche. Les bébés seront nettoyés à l'aide d'un gant de toilette. Temps histoire proposés aux plus grands.</i>
12h15-12h30	<i>Préparation à la sieste. Chaque enfant a la couche changée, on récupère les doudous et/ou les tétines.</i>
13h30 à 15h	<i>Au réveil progressif des enfants, ceux-ci peuvent se réveiller tranquillement pour émerger doucement avant de s'habiller (ou s'habiller dès le réveil). Activités proposées aux enfants réveillés.</i>
15h30	<i>Gouter (idem repas)</i>
16h15	<i>Ateliers d'activités ou jeux libres</i>
16h30	<i>Premiers départs</i>
16h30-18h30	<i>Jeux libres, temps histoires, extérieur...</i>
18h30	<i>La professionnelle de fermeture commence le rangement et le ménage du soir</i>

Présentation des compétences mobilisées

Le personnel

Les membres de l'équipe présentent des compétences professionnelles complémentaires.
L'équipe est composée de 6 personnes :

Une référente technique, Pauline Trépagne, éducatrice jeune enfant qui effectuera également une partie de son service à l'accueil des enfants des 3 structures.

3 professionnelles seront fixes sur cette structure :

2 autres tourneront sur les 2 structures en fonction des plannings :

- Les éducatrices ont toutes effectué une formation de premiers secours auprès des nourrissons, et mis à jour régulièrement.
- Outre les diplômes décrits plus loin, les professionnelles bénéficient toutes d'une formation à la pédagogie Montessori, l'éducation bienveillante, le maternage (portage), la langue des signes pour bébé...
- Les structures sont amenées à fermer une journée par an afin que l'équipe puisse bénéficier de nouvelles formations.

Le personnel assure l'accueil, l'encadrement des enfants, les soins, le réchauffage et la distribution des repas ainsi que l'entretien courant des locaux.

Le personnel se réunit le samedi matin une fois par mois. Cette assemblée permet aux professionnels de se concerter sur les sujets pédagogiques qui suscitent des questions, de proposer des changements dans l'organisation générale du planning, de faire partager une expérience (lecture, visionnage d'un documentaire, assistance à un colloque, à une conférence etc) de proposer de nouvelles activités etc.

Deux professionnelles externes aux structures interviennent régulièrement dans l'année au cours de ces réunions.

- Une psychologue, Mme Audrey QUEYRANNE, réalise de temps d'analyse de pratique. L'équipe peut présenter une ou plusieurs situations quotidiennes suscitant des difficultés auxquelles elle apporte de nouveaux éclairages, des pistes d'actions et de réflexions aidantes pour l'équipe. L'objectif est d'échanger pour améliorer les pratiques et le fonctionnement d'équipe.
- Une puéricultrice, Mme Laure BRESSY, référente santé. Elle apporte des réponses à des questions concernant la santé, l'alimentation, les protocoles etc. Elle peut aussi aiguiller l'équipe concernant les questions de certains parents sur ces thèmes.

